Carros Infos

Bulletin municipal d'information n°179 - Janvier 2012



Dossier

La vidéoprotection

www.ville-carros.fr

Sommaire

Comment recevoir Carros Infos ?

> Version papier
Il est distribué chaque mois dans vos boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler par mail (carros-infos@ville-carros.fr) ou par courrier en précisant vos nom, prénom, adresse. Vous pouvez également vous le procurer dans différents lieux d'accueil publics de la ville.

> Version multimédia
Il est consultable sur www.ville-carros.fr. Vous souhaitez être informé dès la sortie du nouveau numéro, il vous suffit pour cela d'envoyer votre adresse mail à la rédaction : carros-infos@ville-carros.fr ou de vous inscrire sur la page facebook.

Carros infos numéro 179 - Janvier 2012
Comité de rédaction : A. Damiani, P. Demarque, C. Charles. Directeur de publication : A. Damiani. Conception-Infographie-Internet : Sylvie Bézis, Jeff Del'Ventisette, Karine Pietri, Séverine Amrani, Mickaël Lasry. Journaliste : Fabrice Combes. Carros Infos est une publication de la mairie de Carros - Hôtel de ville 06 510 Carros Cedex. Tél. : 04 92 08 44 70 / Fax : 04 93 08 75 23. Régie publicitaire : Mairie de Carros. Impression - Photogravure : Imprimerie Joubert. Tél. : 04 93 29 10 17.

Éditorial



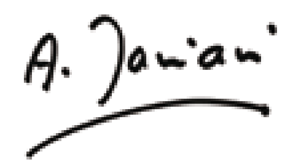
Lettre ouverte aux candidats

par **Antoine Damiani,** maire de Carros, conseiller général, vice-président de Nice-Côte d'Azur métropole

Lorsqu'il vous sera donné de parcourir ces quelques lignes, la période des vœux pour 2012 perdurera un court moment encore… avant qu'elle ne s'efface pour ressurgir de plus belle, alerte et volubile, un an plus tard. Instants suspendus où la politique désarme et la ducasse rassemble un peuple toujours prompt à s'abandonner, dans l'oubli, à une parenthèse de grâce…

" En ces temps où soufflent des vents mauvais, les promesses inconsidérées, les propos superfétatoires tout comme les billevesées insupportent mes concitoyens. "

Alors, j'irai des miens. Présentement, ils s'adressent aux candidats à la présidentielle fixée au printemps prochain avec la prétention – sans doute jugée fate aux yeux de ceux qui goûtent peu ma présence aux rênes de la ville – d'être le porte-parole de la majorité silencieuse.
En fait, plus qu'un vœu, j'oserai une supplique : que cesse au plus tôt la tournure prise par ce début de campagne électorale polluée par des chausse-trapes, coups bas, propos inconséquents. Au pays de Zola, de Victor Hugo, des droits de l'homme, la démocratie mérite mieux.
À l'occasion d'une consultation capitale, elle ne saurait admettre d'attitudes pitoyables, un débat public abaissé, tronqué, proche du caniveau.
En ces temps où soufflent des vents mauvais, les promesses inconsidérées, les propos superfétatoires tout comme les billevesées insupportent mes concitoyens.
Des concitoyens réalistes, conscients des embûches et donc disposés à ne pas se faire bercer par des leurres, des chimères dans un contexte économique et social qui ne prête pas au rêve.
Des concitoyens qui, tout simplement, attendent la trace d'un chemin, la fixation d'un cap, fût-ce, à condition qu'ils soient perçus comme justes, au prix de sacrifices et d'efforts.
Croissance en berne, chômage en hausse, moral des ménages au plus bas, face à un ciel bouché, il s'agira de proposer des projets forts, cohérents et dynamiques, de magnifier l'équité, la justice, l'indispensable solidarité.
Loin de marquer une quelconque pause, la crise fera montre de virulence dans la période qui s'ouvre, inutile de se muer en Pythie pour imaginer l'accomplissement de cette prédiction.
Croisons les doigts. Quel que soit son bord politique, que chaque candidat revendiquant les valeurs de notre République parvienne à persuader les électeurs de la pertinence d'un programme à même d'en lénifier les effets. Sinon gare à la tentation de l'abstention ou pis encore du vote des candidats prônant l'extrême.
Qu'importe s'il faut opter pour Sisyphe ou Prométhée. Ma conviction est que nul défi n'apparaît insurmontable dès lors que l'homme est placé au cœur de l'action.



Dossier

La vidéoprotection au service des administrés

En 2000, lorsque le maire de Carros et son adjoint à la sécurité proposent d'utiliser un système de vidéosurveillance pour mettre un terme aux dégradations de véhicules constatées au village sur le parking de la place du Puy, ils ne font pas forcément l'unanimité. Pourtant, après l'installation de trois caméras, ces incivilités cessent presque instantanément, les dégradations subissant une chute spectaculaire de près de 95% sur ce secteur ! À l'époque, Antoine Damiani fait figure de précurseur car peu de villes de gauche ont alors franchi le pas. Mais l'efficacité du dispositif ainsi que l'assurance du respect de la vie privée vont motiver la municipalité à étendre cette technologie sur d'autres points stratégiques.

Sécurisation des parkings et des bâtiments publics

Ainsi, en 2002-2003 la vidéosurveillance est installée pour la première fois en ville, en commençant par le secteur du gymnase du Planet. Il s'agit alors de sécuriser ce parc de stationnement fort utile mais peu fréquenté afin d'éviter le stationnement anarchique dans les petites rues voisines. En outre, les caméras permettent de sécuriser ce bâtiment public dédié aux sports. L'année suivante, en 2004, d'autres caméras font leur apparition pour assurer la tranquillité des usagers qui utilisent le parking de la médiathèque tout fraîchement inaugurée. Là encore, la vidéosurveillance permet la sécurisation du bâtiment et de ses alentours.

En 2010 vidéosurveillance devient vidéoprotection

Depuis 2010, c'est une nouvelle phase qui est lancée en plein centre ville. Celle-ci débute avec la mise en sécurité du parking intérieur et extérieur ainsi que des abords du forum Jacques Prévert. C'est également en 2010 que la vidéosurveillance devient vidéoprotection. Une évolution sémantique qui accompagne l'évolution de l'opinion publique, qui juge aujourd'hui cet outil « protecteur » à plus de 70%. Ainsi, le terme de vidéoprotection remplace celui de vidéosurveillance dans l'ensemble des textes juridiques. En 2011, le dispositif est en tout cas étendu sur le centre ville : chemin du Roure, impasse des Bruyères, centre commercial, rue des Arbousiers, rue de l'Eusière, avenue des Cigales. Le projet global de vidéoprotection sur la commune de Carros devrait être bouclé entre fin 2013 et début 2014.

3 questions à... Éric Frances

(adjoint à la sécurité)



À l'époque où Carros a installé ses premières caméras, ce dispositif n'était pourtant pas très populaire. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il est vrai qu'au début, il y avait des hésitations de la part de certains. Tout le monde n'était pas convaincu par ce dispositif. Mais nous avions des soucis au village où des véhicules étaient régulièrement dégradés. Et comme nous ne pouvions pas laisser sur place un policier 24h/24, l'installation de la vidéoprotection est apparue comme une solution pouvant mettre fin à ces agissements. L'efficacité a été immédiate. Par la suite, les Carrossois ont été demandeurs en centre ville. Que ce soit par l'intermédiaire de la cellule de veille ou des comités de quartiers, on nous demandait de sécuriser certains secteurs ou parkings avec ce système qui a fait ses preuves.

Comment jugez-vous l'efficacité du dispositif ?

Non seulement les actes délictueux sont en chute libre dans un secteur lorsque nous y installons des caméras de vidéoprotection, mais ce dispositif nous permet également de sécuriser les parcs de stationnement et de fluidifier le trafic routier. Et les gens ne le savent peut-être pas toujours mais la vidéoprotection nous a aidés à élucider des affaires.

Doit-on s'attendre à voir des caméras un peu partout dans la commune ?

Non. La vidéoprotection répond à un besoin mais ce n'est pas la panacée. D'ailleurs, la commune de Carros œuvre beaucoup dans le cadre de la prévention. Et puis je reste persuadé que rien ne remplace la présence des agents sur le terrain. Dans cette optique, la police municipale recevra prochainement le renfort de deux agents avec pour objectif d'assurer une présence sur le territoire 24h/24.

Vidéoprotection mode d'emploi

Les caméras de vidéoprotection tournent 24h/24 et 7j/7. Elles sont toutes reliées au centre de surveillance urbain, un local protégé et sécurisé situé au cœur de la police municipale. Jour et nuit, un opérateur visualise l'ensemble des écrans. Dès qu'un incident se produit, ce dernier a donc la capacité de faire intervenir les forces de l'ordre, voire les pompiers. Aujourd'hui, la technologie a rendu ces caméras *« intelligentes »* permettant aux opérateurs qui ne peuvent avoir les yeux partout d'être alertés en cas de situations dites anormales. Mais quelles sont les différentes utilisations de la vidéoprotection ?

• Dissuasion et contribution à la prévention de la délinquance

La vidéoprotection a prouvé son efficacité dans le cadre de la prévention des infractions telles que les vols et les dégradations notamment. Elle permet aussi de réduire les atteintes aux personnes telles que les vols avec violence.

• Outil d'investigation

La vidéoprotection est un outil apprécié par les forces de sécurité intérieure car elle leur apporte souvent des éléments d'information décisifs dans une enquête judiciaire ou administrative qui n'auraient pu être recueillis par d'autres moyens. À noter que, suite à la convention de coordination signée le 2 février 2011 entre la police municipale et l'État, la gendarmerie disposera prochainement d'un report d'images du système de vidéoprotection de la commune.

• Aide à l'intervention

Lorsqu'une infraction flagrante est commise et détectée en direct par un opérateur, celui-ci peut tenter d'identifier le ou les auteurs de l'infraction tout en alertant les services de sécurité qui procèdent le cas échéant à l'interpellation.



• Gestion des événements d'ordre public et des incidents

La vidéoprotection peut permettre de gérer des événements qui se déroulent sur l'espace public tels que des rassemblements festifs ou revendicatifs, déplacements d'autorités gouvernementales, voire régulation de la circulation. En cas d'incident, l'outil vidéo peut être utilisé en complément dans le cadre d'une veille opérationnelle.

Pour conclure, Philippe Martin, responsable de la police municipale de Carros, précise : *« La vidéoprotection est un outil de grande qualité qui vient en complément de l'action des forces de l'ordre. Mais elle ne remplacera jamais la présence humaine sur le terrain qui reste bien entendu indispensable. »*

Dossier



41 caméras au terme du projet

DÉLINQUANCE -18%

La vidéoprotection n'est certainement pas étrangère à la baisse de la délinquance constatée depuis quelques années sur la commune et dont les statistiques pour 2011 viennent d'être communiquées. Ainsi, cette année encore le nombre d'actes délictueux à Carros a chuté de 18%, avec notamment une baisse significative du nombre de cambriolages. Les efforts conjugués de la municipalité, de la police municipale, de la gendarmerie et de tous les acteurs de la prévention doivent permettre de poursuivre sur cette lancée.

À ce jour, la ville de Carros est dotée de 28 caméras de vidéoprotection sur les différents secteurs équipés : village, gymnase du Planet, médiathèque, forum Jacques Prévert et centre ville. Au terme du projet, ce sont 41 caméras qui seront installées sur l'ensemble de la ville et reliées au centre de surveillance urbain de la police municipale. Un total auquel il convient d'ajouter les reports d'images de certains bâtiments communaux qui disposent de leur propre système de vidéoprotection. Comment sont choisis les secteurs concernés par la vidéoprotection ? Essentiellement selon trois facteurs, nous explique le responsable de la police municipale : les faits délictueux constatés, la protection des bâtiments communaux et les voies de circulation à surveiller.

La vidéoverbalisation lancée en 2012

Expérimentée avec grand succès dans les villes voisines et notamment à Nice, la vidéoverbalisation va faire son apparition à Carros. Courant 2012, des axes rouges seront mis en place sur la commune et matérialisés par des panneaux de signalisation. Sur ces voies de circulation, tout stationnement et même tout arrêt seront strictement interdits, l'objectif étant de fluidifier le trafic et d'éviter les ralentissements intempestifs au bénéfice des Carrossois. En cas d'infraction, les usagers pourront être verbalisés via les images des caméras de vidéoprotection. Pour rendre incontestable l'infraction, des photos du véhicule pourront être prises. Dans les villes voisines, ce dispositif a permis de faire cesser en grande partie les stationnements gênants, notamment en double file, qui généraient des problèmes de circulation. C'est justement l'objectif recherché à Carros.



L´indispensable respect de la vie privée

« On ne rentre pas chez les gens. » Voilà l'un des principes fondamentaux de la vidéoprotection. Si les caméras utilisées aujourd'hui sont de plus en plus sophistiquées et de plus en plus efficaces, elles ne doivent en aucun cas permettre une intrusion dans les habitations. Ainsi, les lieux privés sont automatiquement masqués par un procédé informatique.

Article 10 de la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 : *« Les opérations de vidéoprotection de la voie publique sont réalisées de telle sorte qu'elles ne visualisent pas les images de l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées. »*



Combien ça coûte et qui paye ?

L'installation de la vidéoprotection sur le parking et les abords du forum Jacques Prévert et l'ensemble du secteur « centre ville » représente un investissement d'environ 859 000 € HT. Cette somme correspond à deux appels à projet. Le premier se décline en trois phases, dont les deux premières sont d'ores et déjà terminées et la troisième est en cours de réalisation. Ce premier appel à projet concerne une somme de 566 530 € HT. Déductions faites des subventions de l'État (220 000 €) et du conseil général (110 646 €), la part de la commune s'élève à 235 884 € HT.

Le deuxième appel à projet (phase 4) débutera dans la foulée pour se terminer fin 2013 et coûtera 292 615 € HT. Là aussi, l'État et le conseil général participeront activement. À noter que le financement provient en partie du fonds interministériel de la prévention de la délinquance (FIPD). L'enveloppe départementale est quant à elle partagée de la manière suivante : 70% pour la vidéoprotection, 30% pour les projets liés à la prévention de la délinquance.



Antoine Damiani** a évoqué les grands dossiers et les principaux projets de la commune avant de présenter ses vœux aux Carrossois. Avec une promesse à la clé : **les impôts baisseront encore en 2012…

Salle comble pour les vœux du maire à la population

Une fois n'est pas coutume, c'est en chanson qu'a débuté la cérémonie des vœux du maire à la population. Manoé, une chanteuse carrossoise à l'enthousiasme communicatif *(voir portrait p. 30)*, a en effet interprété deux de ses titres avant de céder le micro à Antoine Damiani. Un maire qui est apparu en grande forme et visiblement heureux de retrouver ses administrés pour ce rendez-vous incontournable qui permet au premier magistrat de faire le point sur les grands dossiers de la commune et d'évoquer les projets à venir. Malgré un positionnement politique bien différent de celui de Lionnel Luca, Antoine Damiani n'a pas hésité à céder la parole à ce dernier l'espace de quelques minutes. Le député souhaitait en effet s'exprimer face aux Carrossois à quelques mois du terme de sa mandature à la tête de la circonscription.

Métropole, projets immobiliers, centre social...

Le maire évoquait ensuite les dossiers importants qui concernent les administrés : la création de la métropole Nice Côte d'Azur *« dans laquelle Carros va peser de tout son poids et a obtenu la présence de deux élus »*, les projets immobiliers *« sur lesquels la commune se montre extrêmement vigilante et demande toutes les garanties »*, mais aussi l'inauguration dans quelques jours du centre social *La passerelle*… Sans oublier les efforts constants en matière d'amélioration du cadre de vie, d'éducation, d'accès aux sports, aux loisirs et à la culture. Antoine Damiani se montrait tout aussi investi et enthousiaste en dévoilant les projets pour 2012 : *« En terme de sécurité, le nombre d'actes délictueux à Carros a encore reculé cette année. Nous poursuivrons les efforts avec comme objectif une présence de la police municipale 7j/7 et 24h/24 d'ici la fin de la mandature. »*

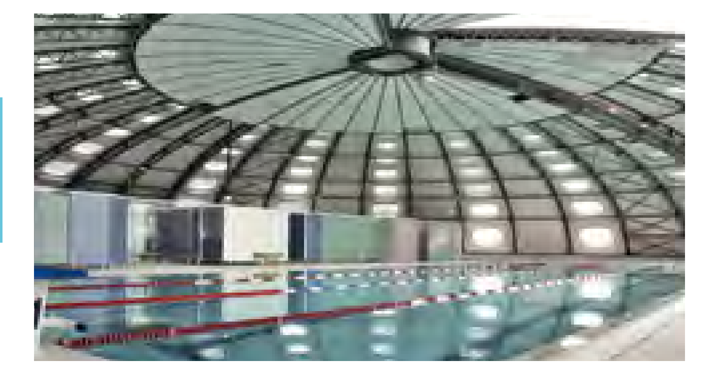
Les impôts encore à la baisse

Et à l'heure d'évoquer les grandes lignes du budget, la bonne nouvelle tombait pour les Carrossois : *« Après une baisse de 3% ces deux dernières années et malgré la conjoncture difficile, je m'engage à ne pas augmenter les impôts en 2012. Nous devrions même appliquer une nouvelle baisse qui se situera entre 1 et 3%. »*

Entouré de son équipe municipale quasiment au grand complet, Antoine Damiani ponctuait son discours en souhaitant à ses administrés *« une belle année 2012 placée sous le signe de l'espérance. »* Les Carrossois repartaient de la salle Juliette Gréco avec un cadeau-souvenir à l'effigie de la ville et profitaient d'un buffet offert par la municipalité.

Séance du 15 décembre

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 23 février



* Demande de subventions d'investissement pour le projet d'espace ludique et familial de plein air à la piscine municipale

PRÉSENTATION DU PROJET

- Éléments qualitatifs

Le projet proposé s'oriente vers l'installation d'une pataugeoire ludique et l'aménagement paysagé extérieur à visée familiale (pelouse, brumisateurs, mobilier adapté, parasols fixes).

La pataugeoire comprend une aire ludique de 150 m² et de faible profondeur, 20 à 30 cm maximum d'eau traitée. De nombreux jeux d'eau et d'éléments ludiques sont prévus à disposition des enfants de 0 à 7 ans dans la pataugeoire (jets d'eau, canards, clowns, serpents cracheurs, mini toboggans, pélicans cracheurs…). Afin de mettre en œuvre ce projet, des travaux notamment de terrassement, d'assainissement, de traitement de l'eau sont à prévoir et s'ajoutent aux coûts de la pataugeoire, des jeux d'eau et du mobilier.

- Éléments quantitatifs : plan de financement

CHARGES		PRODUITS	
Matériel équipement (lave linge…)		État	
Matériel d'activités (jeux, tentes…)	128 000 €	Conseil régional	51 000 €
Installation, agencements, aménagement	206 257 €	Conseil général	51 000€
Matériel bureau, informatique		Commune	118 757 €
Mobilier	2400 €	CAF AM	116 000 €
		CNAF	
		Emprunts	
		Apport gestionnaire	
TOTAL	336 757 €	TOTAL	336 757 €

- Échéancier prévisionnel

Finalisation du dossier : 2012
Début des travaux : 2013

Il s'agit d'autoriser monsieur le maire à effectuer les demandes de subvention suivantes conformément au plan de financement soit :
- Une subvention de 116 000 € à la CAF
- Une subvention de 51 000 € au conseil régional
- Une subvention de 51 000 € au conseil général

Le vote est unanime

* Signature de la convention tripartite entre la ville de Carros, l'Éducation nationale et la fédération française des industries jouet et puériculture relative à la création d'un espace ludique en milieu scolaire à l'école Boris Vian

Dans le cadre du partenariat soutenu entre la ville de Carros et l'Éducation nationale (circonscription Nice 3 vallées), la création d'un espace ludique en milieu scolaire est une expérimentation sur Carros. Au regard du contexte local et d'un commun accord, le choix du lieu s'est porté sur l'école Boris Vian. Le coût d'achat des jouets à la charge de la commune s'élève à environ 1 500 €. Cette somme avait été prévue au budget primitif 2011.
À Carros, dans l'école Boris Vian, deux objectifs prioritaires sont fixés :
- Faire diminuer les manifestions d'incivilités.
- Rapprocher les parents de l'école.
Cet espace sera utilisé par les enseignants pour l'accompagnement éducatif et par les animateurs du service de l'enfance sur les temps péri et extrascolaires. Ce projet fera l'objet de bilans partagés dans le courant de l'année scolaire 2011-2012 et d'une évaluation conjointe en fin d'année. Il s'agit d'autoriser monsieur le maire à signer la convention.

Le vote est unanime

* Élection des représentants de la commune de Carros au sein du conseil de la métropole Nice Côte d'Azur

Considérant :
- que par arrêté du 21 avril 2011, le préfet des Alpes-Maritimes a fixé le périmètre de la future métropole Nice Côte d'Azur,
- que par décret du 17 octobre 2011, la métropole Nice Côte d'Azur a été créée avec effet au 31 décembre 2011,
- qu'il résulte des opérations de répartition des sièges entre les communes membres que notre commune va disposer de deux délégués au conseil de la métropole (…),
- que le conseil municipal de notre commune est élu au scrutin de liste,
- dans ces conditions que les délégués de notre commune au conseil de la métropole doivent être élus au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le conseil municipal :
- procède, par application du code général des collectivités territoriales, à l'élection des deux délégués qui représenteront la commune au conseil de la métropole Nice Côte d'Azur,
- prend acte du dépôt des listes suivantes :
Liste A : Antoine Damiani (maire, conseiller général, vice-président de Nice Côte d'Azur)
- François-Xavier Noat (conseiller municipal).
- À l'issue du vote au scrutin secret, il résulte du dépouillement des bulletins les résultats suivants :
Inscrits : 32 / Votants présents et représentés : 32
Blancs et nuls : 5 / Suffrages exprimés : 27
La liste A a obtenu les 27 suffrages exprimés et les deux délégués qui représenteront la commune au conseil de la métropole Nice Côte d'Azur sont : Antoine Damiani et François-Xavier Noat.
- autorise monsieur le maire ou l'un des adjoints délégataires de signature à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Les délibérations

✔ Finances communales : décision modificative n°3
Vote unanime

✔ Correction de la reprise des résultats suite à la dissolution du SMEBVV
Vote unanime

✔ Centre communal d'action sociale – Avance sur subvention 2012
Vote unanime

✔ Budget ville – Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2012
Vote unanime

✔ Fixation du prix des repas fournis par la restauration municipale pour l'année 2012
Vote unanime

✔ Société France Télécom – Délimitation de l'ouvrage avec le domaine public de la commune de Carros
Vote unanime

✔ Avance sur subvention annuelle 2012 à l'association Forum Jacques Prévert
Vote unanime

✔ Football Club de Carros - Avance sur subvention 2012
Vote unanime

✔ Attribution et signature des marchés – Acquisition de fonds documentaires pour la médiathèque André Verdet années 2012 à 2015
Vote unanime

✔ Attribution et signature du marché triennal – Location et mise en œuvre des éclairages festifs de fin d'année 2011-2012-2013
Vote unanime

✔ Attribution et signature du marché – Prestations de services d'assurances années 2012 à 2015
Vote unanime

✔ Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Carros et le CFPPA d'Antibes
Vote unanime

✔ Partenariat collège Paul Langevin-Médiathèque
Vote unanime

✔ Désherbage et vente des collections de la médiathèque
Vote unanime

✔ Direction du développement local et de la culture – Convention avec le collège Paul Langevin de Carros portant sur le partenariat développé avec le service municipal centre international d'art contemporain (Ciac)
Vote unanime

✔ Adoption de nouvelles dispositions à l'aménagement du temps de travail
Vote unanime

✔ Modification du tableau des effectifs
Vote unanime

✔ Modifications du règlement intérieur des services municipaux
Vote unanime

✔ Recrutement d'un adjoint technique 2e classe au service des sports
Vote unanime

✔ Recrutement de deux adjoints techniques 2e classe au service de la restauration municipale
Vote unanime

✔ Recrutement d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1re classe (service des affaires scolaires)
Vote unanime

✔ Création de poste – Promotion interne 2011
Vote unanime

✔ Création de postes – Tableaux annuels d'avancement de grade 2012
Vote unanime

✔ Création de postes
Vote unanime

✔ CFA municipal – Renouvellement de contrat à durée déterminée – Chargé de mission
Vote unanime

✔ CFA municipal – Recrutement d'un enseignant – Contrat à durée déterminée
Vote unanime

✔ CFA municipal – Création d'un poste d'adjoint administratif 2e classe à temps non complet
Vote unanime

✔ CFA municipal – Recrutement d'un adjoint administratif 2e classe
Vote unanime

✔ CFA municipal – Renouvellement de contrat à durée déterminée – Chargé de développement et de l'accueil
Vote unanime

✔ Demande de subventions d'investissement pour le projet d'aménagement du rez-de-jardin de la maison de l'enfance
Vote unanime

✔ Ville-Lecture – Demande de subvention à la Drac
Vote unanime

✔ Convention de mise à disposition de personnels de la commune auprès de la caisse des écoles
Vote unanime

✔ Convention avec le conseil général concernant les séjours neige du mois de février 2012
Vote unanime

✔ Convention d'occupation du domaine public pour les leçons particulières de natation au stade nautique
Vote unanime

✔ Convention de prestation de service entre la ville de Carros et la caisse des écoles
Vote unanime

✔ Demande de subventions d'investissement pour l'aménagement des salles d'activités des accueils de loisirs péri et extrascolaires
Vote unanime

✔ Signature de la convention de mise à disposition de 2 agents titulaires de la chambre des métiers 06 jusqu'au 31 décembre 2014
Vote unanime

✔ Signature de la convention avec le conseil régional portant prorogation de l'activité du centre de formation d'apprentis
Vote unanime

✔ Recensement de la population
Vote unanime

✔ Présentation de l'avis de la chambre régionale des comptes du 25 octobre 2011, faisant suite à la saisine de la CCCA
S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote

46 communes ont uni leur avenir

C'est désormais officiel, la métropole Nice Côte d'Azur est devenue la première structure intercommunale de cette dimension en France. Elle regroupe 46 communes entre mer et montagne, dont Carros.



Lundi 9 janvier, Christian Estrosi a présidé la séance inaugurale donnant naissance à la première métropole de France. Celle-ci compte 46 communes issues de 4 intercommunalités et regroupe environ 550000 habitants sur une superficie de 1400 km². Nice Côte d'Azur métropole s'étend donc des rives de la Méditerranée aux sommets du Mercantour. Les communes membres conservent leur identité mais sont unies sur des compétences telles que le développement économique, social et culturel, l'aménagement de l'espace, l'organisation des transports urbains, l'habitat, les projets de politique de la ville, la gestion des services collectifs ou encore l'environnement et le cadre de vie. Depuis le 1er janvier 2012, trois compétences supplémentaires sont venues s'ajouter : la voirie départementale, les transports scolaires, la promotion économique du territoire à l'international.

Deux délégués métropolitains pour Carros

Pour assurer le fonctionnement et prendre les décisions au sein de cette métropole, 128 conseillers se réuniront régulièrement (environ six fois par an). La ville de Nice en compte 64, Cagnes-sur-Mer 10, Saint-Laurent-du-Var 6, Vence 4, La Trinité et Carros 2. Toutes les autres communes comptent 1 délégué. À Carros, les deux délégués métropolitains sont Antoine Damiani (maire, conseiller général, vice-président de Nice Côte d'Azur métropole) et François-Xavier Noat (conseiller municipal délégué à l'emploi et au développement économique).

En direct de NCA

Les atouts du territoire

- Un territoire unique

La métropole Nice Côte d'Azur offre sur son territoire l'ensemble de la richesse française : montagnes, ruralité, zone de plaine, fleuves et rivières, pôles urbains, frontières, stations de ski, parcs naturels, plages, tourisme d'agrément et d'affaire, ports, aéroport, autoroute…

- Un territoire économique

Le tourisme. La métropole pourra marier l'offre touristique du haut pays, son patrimoine culturel et ses paysages conservés avec l'attrait de la Côte d'Azur, deuxième destination française du tourisme d'agrément.

Les pôles d'excellence existants. Ils sont nombreux sur le territoire : la santé et les biotechnologies, le BTP, les entreprises reconnues au niveau international dont IBM, Malongo, Virbac, Schneider Electric…

L'éco-vallée. Un moteur d'innovation exceptionnel déclaré opération d'intérêt national de la plaine du Var sur près de 10000 hectares, qui développera l'activité économique du territoire avec à la clé la création de 50000 emplois.

La création de la 1re agence d'attractivité économique en Europe. Objectif : attirer les talents de demain pour créer des emplois au profit de la métropole.

- Un territoire durable

Le développement des nouvelles technologies vertes : mobilités propres (véhicules électriques, biocarburants), énergies renouvelables, réseaux de distribution d'électricité dits « intelligents », activités issues des nouvelles technologies et le numérique pour tous.

La promotion du mieux-vivre : développement des éco-quartiers avec la construction de bâtiments aux normes HQE.

La réduction de la dépendance énergétique : augmentation de la production locale issue de la mutualisation des ressources naturelles de l'ensemble du territoire.

- Un territoire solidaire

* Un même service rendu pour tous (santé, voirie, déplacements et transports, assainissement…) grâce à la mutualisation des moyens de la métropole.
* Pas d'augmentation de la fiscalité liée à la métropole : les communes continuent à fixer et percevoir l'impôt local comme actuellement.
* Des crédits européens supplémentaires pour l'ensemble de la métropole en raison de son caractère transfrontalier.

Carte d'identité

Nom : Nice Côte d'Azur Métropole
Membres : 46 communes
Population : environ 550000 habitants
Superficie : 1400 km²
Territoire : regroupement de 4 intercommunalités (Nice Côte d'Azur, stations du Mercantour, vallées de la Tinée et de la Vésubie).
Compétences supplémentaires au 1er janvier 2012 : voirie départementale, transports scolaires, promotion économique du territoire à l'international

Noël aux balcons : une pluie de récompenses

La salle Ecovie a accueilli la cérémonie de remise des prix du concours Noël aux balcons, auquel ont pris part 47 Carrossois cette année.



Pour son édition 2011, le concours Noël aux balcons jouait la carte de l'innovation. Alors que les classements étaient habituellement établis par quartiers, ce sont cette fois-ci les différentes catégories d'habitation qui furent mises en lumière. Répondant aux demandes exprimées lors du bilan de l'édition précédente, le but était en effet de permettre à chacun de concourir en respectant les spécificités de chaque logement : appartements, villas-maisons, commerçants. En outre, les critères de notation avaient eux aussi été revus et corrigés. Ainsi, l'originalité (coef.8), l'esthétique (coef.6) ou encore l'harmonie des couleurs (coef.4) primaient sur la seule puissance d'éclairage (coef.2). Dernière nouveauté, liée au succès de la manifestation : ce n'est plus en mairie mais dans la salle Ecovie que se déroulait la cérémonie de remise des prix.

Une cérémonie menée par Dominique Cohen, conseillère municipale déléguée à la vie associative et aux animations de proximité : *« Un grand merci aux nombreux Carrossois qui se sont investis et qui ont fait preuve d'originalité pour décorer leurs habitations pendant les fêtes de fin d'année. C'est une manifestation conviviale qui nous tient à cœur et nous avons décidé cette année de la faire évoluer. »* Le maire louait à son tour *« la forte implication des habitants dans une manifestation qui crée du lien social. Il est réconfortant de voir que les Carrossois contribuent à enjoliver notre ville. »* Cette année, en tenant compte des recommandations des comités de quartiers, les organisateurs du pôle événementiel avaient également décidé de récompenser davantage de candidats. Avec le nouveau système de notation par catégorie, 11 lots « 1er prix », 9 lots « 2e prix » et 10 lots « 3e prix » ont été décernés. Les autres participants ainsi que les membres du jury ayant eux aussi droit à un panier garni. La cérémonie se terminait autour d'un petit buffet offert par la municipalité.

Des cadeaux pour tout le monde !



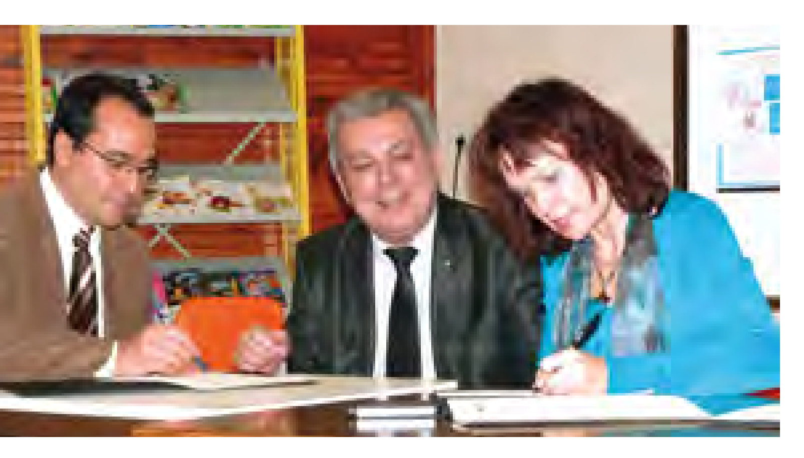
La Passerelle : inauguration et journées portes ouvertes

L'inauguration officielle du centre social *La Passerelle* aura lieu le vendredi 17 février à partir de 17h30 *(voir dernière page de ce Carros Infos)*.

Les samedi 18 et dimanche 19 février, deux journées portes ouvertes permettront de découvrir ce nouvel espace d'information, d'échanges, de partage, de formation et de loisirs. Les objectifs de *La Passerelle* sont nombreux : favoriser le lien social, familial et intergénérationnel et participer à l'amélioration du quotidien des habitants de la commune de Carros. Pendant ce week-end portes ouvertes, vous pourrez découvrir ces nouveaux locaux et la multitude d'activités et d'animations que proposera la structure. *(programme à découvrir dans l'encart agenda p. 18)*

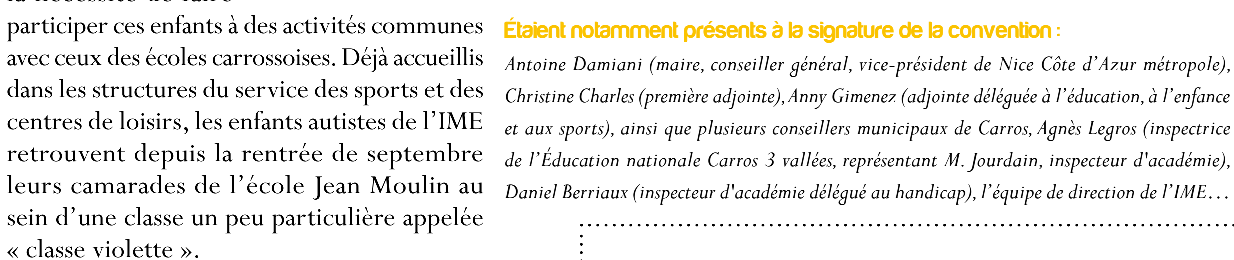
Renseignements auprès de l'association Pari Mix'Cité : 04 93 08 78 03

Jean Moulin accueille les enfants de l'IME dans sa " classe violette "



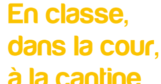
La signature de la convention entre la mairie de Carros, l'inspection académique et l'institut médico-éducatif officialise la naissance d'une classe ouverte aux enfants autistes à l'école Jean Moulin.

Ouvert en 2009, l'institut médico-éducatif (IME) accueille 55 enfants autistes qui suivent la méthode d'apprentissage ABA (analyse appliquée du comportement). Depuis le début, les responsables de l'association et de la structure insistent sur la nécessité de faire participer ces enfants à des activités communes avec ceux des écoles carrossoises. Déjà accueillis dans les structures du service des sports et des centres de loisirs, les enfants autistes de l'IME retrouvent depuis la rentrée de septembre leurs camarades de l'école Jean Moulin au sein d'une classe un peu particulière appelée « classe violette ».



Étaient notamment présents à la signature de la convention :

Antoine Damiani (maire, conseiller général, vice-président de Nice Côte d'Azur métropole), Christine Charles (première adjointe), Anny Gimenez (adjointe déléguée à l'éducation, à l'enfance et aux sports), ainsi que plusieurs conseillers municipaux de Carros, Agnès Legros (inspectrice de l'Éducation nationale Carros 3 vallées, représentant M. Jourdain, inspecteur d'académie), Daniel Berriaux (inspecteur d'académie délégué au handicap), l'équipe de direction de l'IME…



En classe, dans la cour, à la cantine…

Chaque jour, certains d'entre eux – ils sont sept pour l'instant – suivent donc leurs cours à l'école Jean Moulin, où ils côtoient les autres écoliers, aussi bien dans l'établissement que dans la cour de récréation ou à la cantine, selon les projets individualisés de chacun. Si cette « classe violette » a d'ores et déjà trouvé son rythme de croisière, il restait tout de même à officialiser sa création. D'où l'organisation d'une petite réception, précédée d'une visite, qui a accompagné la signature de la convention entre la ville de Carros, l'inspection académique et l'IME. *« Pour nous, ces enfants font partie intégrante de l'école,* soulignait la directrice Brigitte Nestolat. *Les enfants des classes «traditionnelles» apprennent beaucoup de la présence de ceux de l'IME et inversement. »* Une initiative saluée et soutenue par le maire, Antoine Damiani : *« Il est essentiel de pouvoir faire cohabiter les différences. À Carros, nous avons réussi ce pari. Il serait bon désormais que d'autres communes jouent le jeu. »* Car aujourd'hui encore, 80% des autistes ne sont jamais scolarisés, faute de structures existantes…



Les élèves de CM2 et 6e à la rencontre des journalistes

Dans le cadre de la liaison CM2-6e et en préparation de la semaine de la presse qui aura lieu en mars prochain, une classe de CM2 de l'école Jean Moulin et une classe de 6e du collège Paul Langevin ont rencontré deux journalistes venus leur parler de leur métier. Pierre-Louis Castelli (*France Inter*) et Tom Mollaret (site internet dédié au football *coupfranc.com*) ont évoqué avec plaisir leur passion pour cette profession, tout en expliquant bien quels en étaient les avantages et les contraintes. Les écoliers et collégiens, particulièrement curieux et intéressés, n'ont pas manqué de poser des questions aux deux intervenants. Cet échange servira d'ailleurs de base à un travail de rédaction de journal réalisé par les enfants dans le cadre de la semaine de la presse.

Carros Rando lance une activité marche nordique



Après la randonnée et la raquette à neige, l'association *Carros Rando* propose dès le mois de février une nouvelle activité : la marche nordique. Ce sport a été créé par des pratiquants de ski de fond qui souhaitaient poursuivre leur entraînement en été. Il s'agit en fait d'une marche à pied relativement rapide pour laquelle on utilise des bâtons. Pour *Carros Rando*, l'activité sera animée par Jean-Jacques Sander, titulaire d'un brevet d'animateur marche nordique délivré par la fédération française de randonnée pédestre (FFRP). *« Le fait d'utiliser des bâtons permet de se propulser de façon plus efficace,* explique-t-il. *Dans la randonnée traditionnelle, on fait essentiellement travailler les jambes. Avec la marche nordique, on fait également fonctionner les bras et les pectoraux. »* Cette discipline peut être pratiquée sur tout type de terrains, mais de préférence sur une surface plate.

Une sortie par semaine le samedi matin

« La marche nordique s'adresse aux personnes qui veulent participer à une activité physique comme la marche mais sur un temps beaucoup plus court », précise Jean-Jacques Sander. En effet, la marche dure environ 1h30, précédée de 10 à 15 mn d'échauffement et suivie de 10 à 15 mn d'étirements. Si la marche nordique se pratique à une vitesse comprise entre 6 et 20 km/h, l'animateur s'adaptera bien entendu au niveau des participants. À noter que les chaussures de randonnée ne sont pas indispensables à la pratique de cette discipline. Dès le mois de février, la marche nordique intègre donc le calendrier de *Carros Rando* à raison d'une sortie par semaine, le samedi matin. Dans un premier temps, elle se fera autour du lac du Broc ou sur les hauteurs de Carros. Pour ceux qui souhaitent tester l'activité avant de s'inscrire, sachez qu'il est possible de participer à trois séances gratuites.

Renseignements
Tél. 04 93 08 71 61

Le Carros handball-club obtient le label d'or de la fédération !

Chaque année, la fédération française de handball honore ses clubs par le biais de l'opération « Label école de hand ». Pour la saison 2011-2012, la commission nationale de développement a décidé d'accorder ce label au Carros handball-club ! Une sacrée reconnaissance pour cette association sportive carrossoise particulièrement active, notamment en faveur des jeunes. Le label d'or de la fédération met d'ailleurs en valeur les conditions d'accueil des enfants dans le club. Il reconnait les compétences des éducateurs et des entraîneurs qui proposent aux jeunes de 5 à 11 ans une pratique adaptée à leur âge et à leurs besoins dans des conditions optimales. *« L'investissement de votre club dans un matériel spécifique est, pour ce public, garant d'une pratique sécurisée, éducative et citoyenne, qui permet aux enfants de bénéficier d'activités ludiques et donc une source de fidélisation pour les clubs »*, écrit Joël Delplanque, le président de la fédération française de handball, dans une lettre adressée au Carros handball-club et au maire de Carros. Cette distinction vient en effet récompenser l'activité du club et le soutien de la ville.



Découvrez la nouvelle merveille du **Studio Ghibli**

LA COLLINE AUX COQUELICOTS

Un film de GORO MIYAZAKI

海、大きくなったなあ。

AGENDA

ORGANISATION ET SCÉNARIO DE HAYAO MIYAZAKI D'APRÈS LE MANGA DE CHIZURU TAKAHASHI & TETSURO SAYAMA
SCÉNARIO DE KEIKO NIWA RÉALISÉ PAR GORO MIYAZAKI
MUSIQUE DE SATOSHI TAKEBE MUSIQUE ET CHANSON DU GÉNÉRIQUE INTERPRÉTÉE PAR AOI TESHIMA KYU SAKAMOTO
STUDIO GHIBLI NIPPON TELEVISION NETWORK DENTSU HAKUHODO DYMP WALT DISNEY JAPAN MITSUBISHI ET TOHO PRÉSENTENT
UNE PRODUCTION STUDIO GHIBLI "LA COLLINE AUX COQUELICOTS" (FROM UP ON POPPY HILL)
PRODUCTEUR EXÉCUTIF KOJI HOSHINO PRODUIT PAR TOSHIO SUZUKI

スタジオジブリ作品
STUDIO GHIBLI

Agenda

> *Caroline Challan Belval - On n'aura jamais fini d'épuiser les apparences - Exposition CIAC*

> *Forum Jacques Prévert - Rencontres artistiques : danse, théâtre, hip hop*

>*La Passerelle - Inauguration et journées portes ouvertes*

● Jeudi 9 février 10h
Éveil sonore
Médiathèque André Verdet
Animé par Jean-Baptiste Boussougou, musicien
Les jeunes enfants viennent explorer des instruments de musique, développer la sensibilité auditive et le contact sonore au travers de jeux et d'improvisations musicales.
Entrée libre sur réservation.
Tél. 04 93 08 73 19

● Vendredi 10 février 19h30
Loto Lions club
Salle Ecovie
De nombreux lots à gagner : séjour, bijoux, objets électroniques… Organisé par le Lions club des balcons de Provence, au profit des enfants atteints du cancer. Forfait 25€ pour 2 cartons / 6 tirages et 2 billets de tombola. Réservation conseillée.
Tél. 06 38 39 25 72

● Samedi 11 février de 10h à 12h
Sortie familles
Château de Carros
Visite de l'exposition Caroline Challan Belval et atelier. Sur inscription auprès du CAJIP.
Tél. 04 97 02 80 60 ou cajip@ville-carros.fr

● Jusqu'au 12 février 2012
Exposition Caroline Challan Belval
On n'aura jamais fini d'épuiser les apparences
Château de Carros
Durant le montage de l'exposition suivante, entre le 13 février et le 2 mars, le centre international d'art contemporain reste partiellement ouvert mais l'accessibilité peut-être limitée selon l'avancement des travaux d'installation.
Rétrospective Bernard Reyboz présentée à partir du 3 mars
Vernissage samedi 17 mars 11h
Tél. 04 93 29 37 97
www.ciac-carros.fr

● Lundi 13 février 17h
Comité du Croc en page
Salle des mariages
Vous vous sentez concernés par l'élaboration des menus de vos enfants ou vous souhaitez vous informer, partager, communiquer autour du thème de l'alimentation des écoliers.
Tél. 04 92 08 44 70

● Lundi 13 février 18h
Réhabilitation du stade d'athlétisme
Salle du conseil
Afin que l'aménagement de cet espace réponde aux besoins des habitants, et dans un souci de démocratie participative, exprimez votre avis sur les aménagements qui pourraient être envisagés.
Tél. 06.16.01.94.70.

● Vendredi 17 février 17h30
Inauguration de la Passerelle
15 bis, rue du Bosquet - Carros
Nouvel espace convivial et solidaire
Tél. 04 92 08 44 76

● Samedi 18 février
Journée portes ouvertes La Passerelle
14h à 19h : visite du bâtiment, présentation des activités, espace de jeux, ateliers associatifs
19h à 22h : soirée animations et convivialité.

● Dimanche 19 février
Journée portes ouvertes La passerelle
14h à 17h : visite du bâtiment, présentation des activités, espace de jeux, atelier «chandeleur» et grand goûter.
Renseignements auprès de l'association Pari Mix'Cité : 04 93 08 78 03

● Dimanche 19 février 15h
Loto Adan
Salle des plans - Place Louis Frescolini
De nombreux lots à gagner. Premier loto organisé par l'association Adan. Réservation conseillée.
Tél. 06 17 05 89 97

● Mardi 21 février 9h30 et 10h20
Bébés lecteurs
Médiathèque André Verdet
En partenariat avec PARI Mix'Cité. Découvrir le livre et le plaisir d'écouter des histoires, des contes et des comptines. Entrée libre sur réservation.
Tél. 04 93 08 73 19

● Jeudi 23 février 18h
Conseil municipal
Salle du conseil
Tél. 04 92 08 44 70

● Du lundi 27 février au vendredi 9 mars
Rencontres artistiques : danse théâtre hip hop
Forum Jacques Prévert
Des activités pour les enfants de 4 à 16 ans, pendant les vacances scolaires. Du lundi au vendredi, de 10h à 12h. 1€ de l'heure.
Renseignements et inscriptions à l'accueil du forum
Tél. 04 93 08 76 07

● Jusqu'au 25 mars 2012
Exposition photographies de Patrick Damiano
Office de tourisme de Carros
Photographies sur la faune et la flore du parc national du Mercantour
Entrée libre
Tél. 04 93 08 72 59
www.carros-tourisme.com

● Jeunesse ● Réunion
● Culture ● Sport
● Évènement ● Solidarité
● Commémoration ● Divers

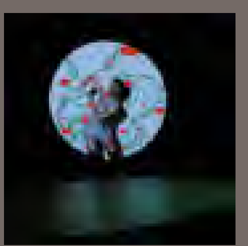
● 1er et 3e lundis du mois 9h à 12h
Ligue contre le cancer
Antenne de justice
Permanences sans rendez-vous.
Tél. 06 61 55 69 90

● Tous les mardis 8h30 à 11h30
La farandole
Maison de l'enfance
Lieu d'accueil parents-enfants : les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte et les femmes enceintes s'y rencontrent. Deux accueillantes sont à l'écoute de tous.
Tél. 04 92 08 26 16

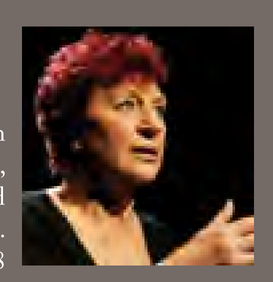
● Tous les mercredis 13h30 à 16h30
Aide au travail scolaire
Médiathèque André-Verdet
Écoliers et collégiens peuvent venir librement faire leurs devoirs. Pour les aider, animateurs et bibliothécaires sont présents. Proposé et animé par le service municipal Cajip action soutien médiation. Prestation période scolaire.
Tél. 04 97 02 80 60

● Tous les samedis 9h30 à 12h
Bébés nageurs
Piscine municipale
Tarif : 7 € par famille (bébé, 2 adultes + 1 € pour le 2e enfant) – 25 € la carte des 5 entrées.
Tél. 04 93 08 75 91

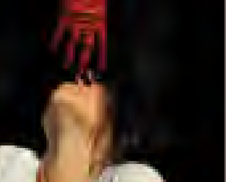
Le forum Jacques Prévert en partenariat avec la ville de Carros présente les **SPECTACLES VIVANTS**



Mercredi 8 février 11h et 15h
Globulus – Compagnie Ouragane
Pluridisciplinaire, à partir de 18 mois
Cette nouvelle création dédiée aux tout-petits réunit la danse, la vidéo, la musique et le théâtre d'objets. Durée : 30 minutes. Nombre de places limité. Tarif unique 6 €



Vendredi 10 février 20h30
Anne Sylvestre
Chanson française
Avec son album « Parenthèses » sorti en 2011, reprise en version piano-voix d'un choix de chansons plus ou moins anciennes, souvent méconnues, et de quelques inédites, Anne Sylvestre attend particulièrement tous ceux qu'elle a bercés avec ses fabulettes.
Plein tarif 20 € - Tarif réduit 15 € - Tarif jeunes de moins de 18 ans 10 €



Vendredi 17 février 20h30
Ballade avec deux elles – Cie La Saeta
Théâtre et musique
Que se passe-t-il dans le corps de deux grandes petites filles quand une furieuse envie de libérer les personnages qui peuplent leur imaginaire les pousse vers la scène…
Plein tarif 15 € - Tarif réduit 12 € - Tarif jeunes de moins de 18 ans 10 €

Mercredi 22 février 11h et 15h
L'arrimage - BE
Théâtre, à partir de 8 mois
Ce spectacle s'adresse aux bébés qui marchent d'étoiles en étoiles, aux petits et aux grands enfants qui courent dans l'herbe et à leurs parents à qui ils donnent des ailes.
Durée : 30 minutes. Nombre de places limité. Tarif unique 6 €

Salle Juliette Gréco
Bd de la Colle Belle - Carros
Renseignements et réservations forum Jacques Prévert
Tél. 04 93 08 76 07 - www.forumcarros.com

CINÉMA ★

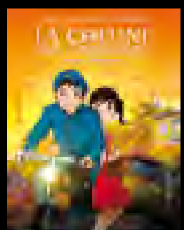
Programme - Février

Avec le soutien du…



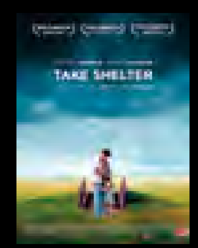












DIMANCHE 12

10h30

La vérité si je mens 3

2011 - Réalisé par Thomas Gilou. Avec Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo… - 1h59.

Eddie, Dov, Yvan et les autres… Nos chaleureux amis ont migré du Sentier moribond à la banlieue florissante d'Aubervilliers, là où les vieux entrepreneurs juifs ont laissé le terrain à de jeunes grossistes chinois courageux et dynamiques.

14h30

La délicatesse

2011 - Réalisé par David Foenkinos et Stéphane Foenkinos. Avec Audrey Tautou, François Damiens, Bruno Todeschini… - 1h48.

Nathalie a tout pour être heureuse. Elle est jeune, belle, et file le parfait amour. La mort accidentelle de son mari va couper son élan. Pendant des années, elle va s'investir dans son travail, se sentir en parenthèse de sa vie sensuelle. Mais subitement, sans qu'elle comprenne vraiment pourquoi, elle embrasse un de ses collègues…

17h30

Take Shelter

2011 - Réalisé par George Clooney, avec Ryan Gosling, George Clooney - 1h35 VO/STF

Curtis LaForche mène une vie paisible avec sa femme et sa fille quand il devient sujet à de violents cauchemars. La menace d'une tornade l'obsède. Des visions apocalyptiques envahissent peu à peu son esprit. Son comportement inexplicable fragilise son couple et provoque l'incompréhension de ses proches.

SAMEDI 25

20h30

Un jour mon père viendra

22010 - Réalisé par Martin Valente. Avec Gérard Jugnot, François Berléand, Olivia Ruiz… - 1h39.

Chloé va épouser l'homme qu'elle aime, un ex-champion de tennis reconverti dans les affaires. Ne lui manque que le père idéal pour la conduire à l'autel. Qui de Bernard, aristocrate psychorigide et bourré de tocs, ou de Gus, un filou généreux et porté sur l'alcool, sera le père de ses rêves ?





DIMANCHE 26

10h30

La colline aux coquelicots

2011 - Réalisé par Goro Miyazaki. Avec Masami Nagasawa, Junichi Okada, Keiko Takeshita… - 1h31.

Umi est une jeune lycéenne qui vit dans une vieille bâtisse perchée au sommet d'une colline surplombant le port de Yokohama. Chaque matin, depuis que son père a disparu en mer, elle hisse face à la baie deux pavillons, comme un message lancé à l'horizon.

14h30

10 jours en or

2010 - Réalisé par Nicolas Brossette. Avec Franck Dubosc, Claude Rich, Marie Kremer… - 1h35.

Marc Bajau sillonne le pays pour le compte d'une marque de vêtements. Il aime cette vie sur la route, libérée de toute contrainte et faite de rencontres d'un soir. Mais alors qu'il démarre une nouvelle tournée de promotion, sa dernière conquête s'en va en lui laissant son fils, Lucas, un petit métis de six ans…

17h30

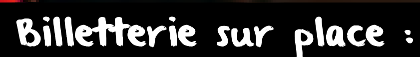
Une bouteille à la mer

2010 - Réalisé par Thierry Binisti. Avec Agathe Bonitzer, Mahmud Shalaby, Hiam Abbass… - 1h39.

Tal est une jeune Française installée à Jérusalem avec sa famille. A 17 ans, elle a l'âge des premières fois : premier amour, première cigarette, premier piercing. Et premier attentat, aussi.

Après l'explosion d'un kamikaze dans un café de son quartier, elle écrit une lettre à un Palestinien imaginaire où elle exprime ses interrogations et son refus d'admettre que seule la haine peut régner entre les deux peuples.

Salle Juliette Gréco - www.ville-carros.fr



Billetterie sur place :

5€ plein tarif / 4€ tarif réduit* / 3€ -12 ans

* -18 ans, étudiants, scolaires, adhérents cineactions, culture cinéma, médiathèque André-Verdet, forum Jacques Prévert

Moto : Chris Tosello a tout gagné !

Vainqueur de l'intégralité des épreuves du championnat de course de côte moto, le pilote carrossois a maintenant de nouvelles ambitions.

La saison qui vient de s'achever a été celle de toutes les réussites pour le jeune pilote carrossois Chris Tosello. Vainqueur de toutes les épreuves du championnat de la montagne course de côte moto (Gattières, Le Muy, La Bollène, Castillon, Sospel), il a fort logiquement terminé en tête du classement général, que ce soit en catégorie 250cc, 450cc ou au scratch (toutes catégories confondues). *« J'avais déjà remporté plusieurs courses la saison passée,* explique le Carrossois. *Après m'être bien entraîné, je m'attendais à bien figurer cette saison, voire à gagner le championnat. Mais de là à remporter toutes les courses, c'est assez exceptionnel. »* En bonus, Chris Tosello a participé en 2011 à une course de côte sur terre à Roquebillière dont il est, là aussi, sorti vainqueur en catégorie 250cc.

Cap sur le supermotard !

Désormais, Chris Tosello veut vivre de nouvelles expériences à travers le supermotard, une discipline différente car pratiquée sur circuit avec d'autres concurrents. *« Cette saison, j'ai participé à deux courses du championnat de France supermotard à Valence et en Italie,* se réjouit le jeune pilote. *Le niveau est beaucoup plus élevé et les sensations ne sont pas du tout les mêmes. On ne se bat pas contre le chrono mais contre d'autres pilotes. Pour la saison qui arrive, mon objectif est de pouvoir participer à 5 ou 6 courses pour progresser en supermotard. »* Sans oublier le championnat de la montagne sur lequel Chris tient à défendre son titre. À 20 ans, le jeune homme qui travaille comme carrossier-peintre à la carrosserie Fechino a donc des ambitions bien légitimes.

Tournoi Di Costanzo : 25 clubs au rendez-vous sur les tatamis carrossois !

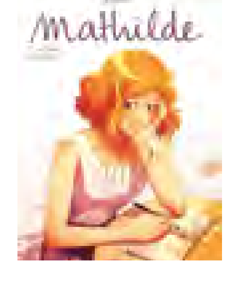
Le rendez-vous est incontournable et le succès toujours au rendez-vous ! Pour sa 22e édition, le tournoi Guy Di Costanzo a rassemblé à la halle aux sports pas moins de 206 judokas issus de 25 clubs du département. Organisée par *Carros Judo*, cette compétition destinée aux jeunes licenciés s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, notamment grâce à l'investissement des bénévoles réunis autour du président Jean-François Salou. Tout au long de la matinée, les combats se sont succédé devant les encouragements des entraîneurs et des parents venus en nombre pour l'occasion. Le tournoi Di Costanzo est une épreuve par équipe et le premier prix est revenu à *Nice Judo*, qui devance respectivement *Carros Judo* et l'*Olympic Judo de Nice*. Mais bien au-delà des résultats, c'est la convivialité et l'esprit sportif qui sortent vainqueurs de cette belle journée consacrée au judo. À noter la présence près des tatamis d'Antoine Damiani (maire, conseiller général, vice-président de Nice Côte d'Azur), Anny Gimenez (adjointe à l'éducation, la jeunesse et le sport), Pierre Bonnet (conseiller municipal) et Jean-Claude Pelletier (comité départemental des Alpes-Maritimes de judo).





Les coups de coeur de la médiathèque

Les bibliothécaires de la médiathèque André-Verdet vous font partager leur découverte et leur enthousiasme pour un livre, un album, un CD ou un film.



Coup de coeur jeunesse
Mathilde, Le temps des soupirs (t.1)

Alexis Coridun et Jenny
Delcourt, 2009
Bande dessinée

À l'aube de ses 25 ans, Mathilde, jeune femme spontanée et dynamique, caresse le doux rêve de devenir écrivain. En attendant un succès qui tarde à venir, elle vit de son petit boulot de caissière au supermarché du coin. Mais cela fait des mois qu'elle n'écrit plus une ligne, que sa relation avec Julien bat de l'aile et qu'elle a la sensation de tourner en rond. En pleine remise en question, Mathilde ignore que son petit quotidien s'apprête à être bouleversé par la rencontre d'un homme mystérieux qui se présente un jour… à sa caisse !



Coup de coeur cinéma
Minuit à Paris

Woody Allen
TF1 vidéo, 2011
Cinéma américain, comédie

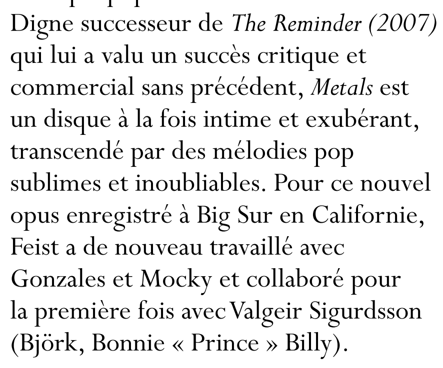
Un jeune couple d'américains dont le mariage est prévu à l'automne se rend pour quelques jours à Paris. La magie de la capitale ne tarde pas à opérer, tout particulièrement sur le jeune homme amoureux de la ville lumière et qui aspire à une autre vie que la sienne. Ce film est une véritable déclaration d'amour de Woody Allen à Paris, ville magique !



Coup de coeur adulte
Vertige

Franck Thilliez
Fleuve noir, 2011
Roman policier

Un homme se réveille au fond d'un gouffre, au cœur d'un environnement hostile, deux inconnus et son fidèle chien comme seuls compagnons d'infortune. Il est enchaîné au poignet, l'un des deux hommes à la cheville et le troisième est libre, mais sa tête est recouverte d'un masque effroyable, qui explosera s'il s'éloigne des deux autres. Qui les a emmenés là ? Pourquoi ? Bientôt, une autre question s'imposera, impérieuse : jusqu'où faut-il aller pour survivre ? Pour son 10e roman, Franck Thilliez réussit un tour de force dans ce huis-clos étouffant et glacial à la fois, où il joue à décortiquer l'âme humaine confrontée aux situations de l'extrême. Sans jamais épargner son lecteur, manipulé jusqu'à la dernière ligne, et, qui sait, peut-être plus encore…



Coup de coeur musique
Metals

Feist
Universal, 2011
Musique pop

Digne successeur de *The Reminder (2007)* qui lui a valu un succès critique et commercial sans précédent, *Metals* est un disque à la fois intime et exubérant, transcendé par des mélodies pop sublimes et inoubliables. Pour ce nouvel opus enregistré à Big Sur en Californie, Feist a de nouveau travaillé avec Gonzales et Mocky et collaboré pour la première fois avec Valgeir Sigurdsson (Björk, Bonnie « Prince » Billy).

Et tous les coups de cœur sur www.mediatheque-carros.fr


Maman éléphant

Les spectateurs de la salle ***Juliette Gréco*** *devraient apprécier le programme de la seconde partie de la saison culturelle qui se terminera en avril.*


La reine s'ennuie | Jean Gros-Abadie ©

Spectacles vivants : de la diversité en 2012

Après avoir distillé beaucoup d'émotion depuis la rentrée, la programmation de spectacles vivants de la salle Juliette Gréco réserve encore quelques belles surprises pour cette année 2012. Avant de profiter des deux grandes têtes d'affiche de la saison (**Anne Sylvestre** le 10 février et **Jacques Weber** le 31 mars) et de découvrir **L**, une jeune artiste montante de la chanson française le 23 mars, ce sont les tout-petits qui seront à l'honneur. Dans le cadre d'un partenariat avec la maison de l'enfance, deux spectacles leur sont en effet consacrés : **Globulus** (Cie *Ouragane*) le 8 février et **L'arrimage** (Cie *BE*) le 22 février. Le jeune public sera également à l'honneur le 4 avril avec **Princesses oubliées ou inconnues** (Cie *La volière*), soulignant avec force la volonté du forum Jacques Prévert de développer son projet « école du spectateur ». Un projet qui se décline sous différentes formes. Des rencontres et des ateliers avec des artistes bien entendu, mais aussi l'intervention de compagnies en résidence dans les écoles comme celle de la Cie *Hervé Koubi*, des visites de la salle de spectacle de façon théâtrale avec la Cie *Voix Public*… Le tout dans le but d'amener les plus jeunes vers la culture en leur montrant les différentes étapes d'un processus de création.

Informations et réservations
Forum Jacques Prévert
www.forumcarros.com - info@forumcarros.com
Tél. 04 93 08 76 07

La part belle aux artistes locaux

Autre priorité du forum Jacques Prévert et de la commune : accompagner les artistes locaux. D'où la présence de nombreuses compagnies du département : **Ballade avec deux elles** (Cie *La Saeta*) le 17 février, **Molière l'intégrale et autres histoires enfin, surtout d'autres histoires parce que Molière… Bon** (Cie *Voix Public*) le 13 mars, **Banquet Shakespeare** (Cie *Ezéquiel Garcia-Romeu*) le 17 mars, **Ne suis pas prostitué / Cherche à le devenir** (Cie *Trucmuche*) le 6 avril. La saison sera d'ailleurs ponctuée les 13 et 14 avril par la prestation pour le moins originale de la *Divine Quincaillerie*. Le spectacle **Maman Éléphant** sera joué en deux temps et deux représentations : l'une en intérieur à la salle Juliette Gréco intitulée **Dedans**, l'autre en extérieur sur la place du Forum intitulée **Dehors**. Une parfaite transition pour annoncer le festival de théâtre de rue *Roulez Carros !* qui aura lieu cette année du 21 au 23 septembre !

Vie de la cité

Saint-Sylvestre : sous le signe de la solidarité



Plus de 400 convives ont participé à cette nuit de la Saint-Sylvestre à la salle Ecovie.

Une nuit de la Saint-Sylvestre solidaire. Tel était le thème choisi par le club *Amitié & Loisirs* pour accompagner les Carrossois vers 2012. La grande soirée du nouvel an, organisée avec le soutien de la municipalité et du centre communal d'action sociale, en partenariat avec l'association *Pari Mix'Cité*, a en effet permis de récolter des fonds via une tombola au profit de l'association *Lutins et Lucioles* qui œuvre en faveur des enfants atteints du cancer. Jacques Druon, président du club *Amitié & Loisirs*, a d'ailleurs accueilli très chaleureusement la présidente de l'association, venue tout spécialement pour l'occasion. Mais au-delà de cette action solidaire et du noble objectif de lutter contre l'isolement, ce réveillon se voulait bien entendu festif. Ainsi, plus de 400 personnes étaient au rendez-vous à la salle Ecovie. Dans une ambiance chaleureuse (malgré le froid ventilé de la salle qui s'est déclenché bien indépendamment de la volonté des organisateurs) les convives ont partagé un délicieux repas de Saint-Sylvestre cuisiné par l'équipe de Mireille et Michel Salvo, avant de chanter et danser jusqu'au bout de la nuit sur les rythmes du duo Jean-Louis Daniel's. Une belle initiative et une fête très appréciée !

Séance de cinéma exceptionnelle pour les retraités

Dans le cadre de son programme d'animations, le centre communal d'action sociale de la ville de Carros, en partenariat avec l'association *Cinéactions*, a proposé aux retraités de la commune une séance de cinéma exceptionnelle à 1 € pour découvrir l'un des films incontournables de ces derniers mois : *Intouchables*, avec François Cluzet et Omar Sy. Une initiative particulièrement appréciée par les Carrossois et dont se réjouissaient Myriam Jean-Druon (adjointe aux affaires sociales et à la solidarité, vice-présidente du CCAS) entourée des administrateurs élus et nommés du CCAS, ainsi que Charles Scibetta, représentant l'association *Cinéactions*. Cette première animation de l'année fait partie des nombreuses manifestations concoctées par le CCAS à destination de ses bénéficiaires pour 2012.



Les retraités carrossois ont particulièrement apprécié *Les Intouchables.*

La chorale de Carros veut continuer à donner de la voix

Malgré l'ambiance conviviale qui y règne, la chorale de Carros a besoin de s'étoffer pour poursuivre son évolution.



Créée en septembre 2010 et placée sous l'égide de l'école départementale de musique, la chorale de Carros se réunit tous les jeudis à 19h30 à l'école Jean Moulin. Au programme : des répétitions sous la direction d'un professeur de chant bien entendu, mais aussi et surtout un instant de plaisir et de convivialité pour les membres de cette sympathique formation amateur. Deux fois par mois, la chorale de Carros et celle de Puget-Théniers se réunissent également pour des répétitions communes. *« Nous sommes ouverts à tout le monde,* précise Michel Dejean, le seul homme de la chorale. *Il n'est nullement besoin de connaître la musique pour venir nous rejoindre. Nous avons d'ailleurs un répertoire assez éclectique puisque chacun donne son avis et parle de ses envies en matière de chant. Nous pouvons aussi bien partir sur du chant sacré que sur l'hymne corse. »* Généralement, la formation se produit en public en fin de saison. L'ambiance est donc très bonne au sein de la chorale de Carros… Malheureusement, celle-ci manque de voix. Avec seulement six membres, elle a besoin de renforts. *« Dans notre région, il n'y a pas de véritable culture musicale comme on peut en trouver dans le Nord par exemple,* explique Michel Dejean. *Pour que la chorale continue d'exister, nous devons absolument l'étoffer. Il serait dommage que dans une ville de la dimension et du dynamisme de Carros, on ne parvienne pas à maintenir une chorale. »*
À noter que pour ceux qui souhaiteraient tenter l'aventure et participer aux répétitions, il est notamment possible d'effectuer une période d'essai gratuite.

Renseignements
École départementale de musique
Tél. 04 93 83 60 40

La ligue contre le cancer à l'écoute



Point info cancer de Carros.
Premiers et troisièmes lundis de chaque mois de 9h30 à 12h à l'antenne de justice.
Tél. 04 93 29 10 30
Correspondant à Carros, Éric Le Méhauté : 06 61 55 69 90

Depuis mai 2011, la ligue contre le cancer, présidée sur le secteur de Nice par le professeur Schneider, dispose d'une permanence à Carros deux fois par mois. Le point info cancer accueille les personnes qui le désirent, sans rendez-vous, tous les premiers et troisièmes lundis du mois de 9h30 à 12h dans les locaux de l'antenne de justice. Éric Le Méhauté et Monique Coste, bénévoles de la Ligue contre le cancer, ont suivi une formation spécifique et sont à l'écoute des personnes touchées par le cancer mais aussi de leurs proches. La ligue contre le cancer a des missions d'écoute, de conseil ou encore d'aide, notamment pour tous ceux qui rencontrent des difficultés financières liées à leur maladie. *« Nous ne sommes pas des médecins ni des agents sociaux mais notre but est d'accompagner les personnes, de les mettre sur les bons rails »*, explique Éric Le Méhauté. Enfin, la ligue contre le cancer met à disposition des personnes touchées par le cancer une panoplie d'aides gratuites : psychologue, sophrologie, gymnastique, ateliers d'esthétique…

Des récompenses pour le personnel municipal et les retraités

Véritable tradition venant récompenser la fidélité des agents communaux, la remise des médailles du travail a permis de distinguer cette année huit fonctionnaires, auxquels sont venus s'ajouter huit autres agents ayant fait valoir leur droit à la retraite en 2011. Comme souvent dans ces cas-là, la cérémonie se voulait chaleureuse et conviviale. Entouré de nombreux élus du conseil municipal, le maire, Antoine Damiani, louait les qualités de ces agents qui ont prouvé leur attachement à la collectivité et au service public. Les médaillés et les retraités recevaient tour à tour une médaille et un plateau gourmand avant que tout le monde se retrouve autour d'un buffet offert par la municipalité.

Les médaillés :

Vermeil (30 ans de service) :
Martine Passeron (vie scolaire), Marie-Thérèse Renevier (foncier).

Argent (20 ans de service) :
Hubert Baud (police municipale), Yves D'Aquino (ateliers municipaux), Christine Frescolini (espaces verts), Marie-Pierre Ruggiu (vie scolaire), Corinne Servien (multi-accueil collectif), Anne-Marie Wadbled (vie scolaire).

Les retraités 2011 :

Claudie Bolla et Mady Bonte (piscine municipale), Danièle Delpiano (centre international d'art contemporain), Rollande Escourrou et Pascale Laurenti (vie scolaire), Isabelle Leone (restauration scolaire), Frédérique Rejenet (multi-accueil), Nelly Narran (service logement).





Les retraités (photo de gauche) et les médaillés du travail (photo de droite) ont été honorés par la collectivité à l'occasion de cette réception donnée en mairie.

Jardins partagés : appellation d'origine collective

Avec la collecte des olives, les jardins partagés n'auront jamais aussi bien porté leur nom. Plus d'une vingtaine de participants a en effet pris part au projet mené par Luc Canavesio autour des quinze oliviers du jardin Jeoffret. Pendant deux mois, des récoltes collectives ont ainsi été organisées régulièrement sur le site. Des récoltes précédées de cinq jours consacrés à la taille des arbres. Au final, 24 litres d'huile ont pu être produits et partagés, dont une partie qui a servi à une brissauda traditionnelle dégustée au jardin. Grâce au travail de taille effectué et à l'expérience acquise cette année par les participants, l'objectif sera de produire environ 50 litres l'an prochain. L'association des jardins partagés de Carros peut en tout cas se réjouir de pouvoir exploiter ses oliviers.

Elle est d'ailleurs toujours prête à accueillir de nouveaux participants, notamment pour mener à bien ses projets 2012 : remonter les murs, tailler les oliviers, réaliser du compost bio, acheter des graines et des plans en commun, animer des parcelles pour un public scolaire et périscolaire, poursuivre l'entretien et le fleurissement des parties communes dans un esprit de travail partagé ou encore mener un projet autour du four à pain.



Vie de la cité

Info mairie : vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent (mandant) de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (mandataire). S'agissant des échéances des prochaines élections (Présidentielles les 22 avril et 6 mai 2012 et Législatives les 10 et 17 juin 2012), les électeurs empêchés peuvent déjà faire établir une procuration de vote.
Les procurations de vote peuvent être établies à tout moment de l'année et en tout état de cause, plusieurs mois avant un scrutin général. Les électeurs doivent s'adresser aux tribunaux d'instance, commissariats de police ou brigades de gendarmerie, dans le ressort de leur lieu de résidence ou de travail. Aucun motif lié à la date de présentation de l'électeur devant les autorités habilitées ne permet d'en refuser l'établissement. Toutefois, la procuration établie n'est valable que pour une durée maximale d'un an. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote. Le mandataire qui vote en France ne peut pas détenir plus d'une procuration établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger. Il peut recevoir 3 procurations s'il participe au scrutin dans un centre de vote ouvert à l'étranger.



Recensement : 8 % de la population concernés

Depuis 2004, le recensement est devenu annuel. À Carros, la collecte se déroule auprès d'un échantillon de 8 % de la population. En cinq ans, tout le territoire est pris en compte, les résultats du recensement étant calculés sur un échantillon de 40 % de la population ainsi constitué. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé, vous recevrez les questionnaires du recensement. Ainsi, du 19 janvier au 23 février 2012, les agents recenseurs, munis d'une carte officielle tricolore avec leur photo et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement, ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. En cas d'absence, les questionnaires remplis, sous enveloppe, peuvent être confiés à une personne de l'immeuble qui les remettra à l'agent recenseur, ou retournés directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ces questionnaires.
Participer au recensement est un acte civique et une obligation (loi du 7 juin 1951).

Renseignements en mairie au 04 92 08 44 78.

Info web

Accédez à l'info qu'il vous faut en un flash !

Un flashcode est un code barre qui permet d'accéder rapidement à du contenu multimédia sur un site internet depuis un téléphone mobile. Pour lire un flashcode, votre téléphone doit être équipé d'une application permettant de décoder les codes barres 2D. Une application gratuite que l'on trouve dans les principales boutiques d'application pour smartphone. Une fois votre téléphone équipé, il suffit de viser le flashcode avec l'écran. En un flash, vous accéder au site internet correspondant ! Dès aujourd'hui, la ville de Carros se met donc au flashcode. Ainsi, vous retrouverez un code barre sur la page cinéma. Si vous possédez un smartphone, n'hésitez pas à l'utiliser…

La zone industrielle veut optimiser ses moyens de transport



Grâce aux actions menées dans le cadre du plan de déplacement interentreprises (PDIE), les salariés de la zone industrielle devraient bénéficier d'une circulation plus fluide. Objectif prioritaire : réduire le nombre de voitures !

Avec plus de 7500 salariés, la zone industrielle de Carros-Le Broc est la plus importante du département. Autant dire que la circulation aux abords des entreprises, notamment aux heures de pointe, constitue une véritable préoccupation. Si de nombreuses améliorations ont été apportées dans ce domaine ces dernières années, le plan de déplacement interentreprises (PDIE) devrait permettre de faire baisser sensiblement le nombre de voitures pour privilégier l'utilisation des différents modes de transport en commun. Le PDIE a donc été lancé à l'initiative du club des entreprises (CAIPDV), en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Cette démarche est subventionnée par l'Ademe [1] et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si toutes les entreprises de la ZI sont potentiellement concernées, neuf d'entre elles participent actuellement aux réunions et à la mise en oeuvre des préconisations. Le point de départ du PDIE a donc été un diagnostic réalisé par un bureau d'études. Le bilan de cette enquête, qui portait sur les modes de déplacement des salariés, a débouché sur un bilan et une série d'actions à mener.

Une ligne " express " en test dès février

C'est Agatha Dauvergne, chargée de mission PDIE, qui a été chargée de coordonner le dispositif : *« Parmi nos actions fondamentales, un travail spécifique est mené sur les lignes de bus qui desservent la ZI. Depuis le mois de novembre, des modifications ont été apportées sur la ligne 70 qui relie Nice à la zone industrielle. Il s'agissait de coller davantage aux horaires et aux attentes des salariés. Ainsi deux horaires ont été aménagés le matin en plus de ceux existants, l'objectif étant de résoudre le problème des bus pleins aux heures où les scolaires le prennent. »* La seconde étape est prévue pour ce mois de février avec la création d'une ligne « express » entre Nice Nord, Nice Est et la ZI. Sa spécificité ? *« Elle empruntera l'autoroute au lieu de traverser le milieu urbain, ce qui aura pour effet de réduire de moitié la durée du trajet,* explique Agatha Dauvergne. *En février débutera une phase de test. »* Parmi les autres axes de travail – que nous développerons dans de prochaines éditions de *Carros Infos* – le PDIE intègre également la problématique du covoiturage ou encore la possibilité d'installer un parc de vélos électriques à l'entrée de la ZI.

Livret d'accessibilité et journée mobilité

Du côté de la communication, un livret d'accessibilité est en cours de réalisation et sera distribué à toutes les entreprises qui en expriment le besoin. À noter enfin que toutes les actions entreprises dans le cadre du PDIE seront présentées aux principaux intéressés à l'occasion d'une « journée mobilité ». Si tout le monde parvient à jouer le jeu, le nombre de véhicules particuliers devrait donc être revu à la baisse sur la ZI dans les mois à venir…

(1) Ademe : Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie.

Vie économique

Arboriste 06 : l'élagage n'a pas de secret pour Axel Belouin

Jardinier de formation, Axel Belouin fut ensuite salarié pendant cinq ans dans une entreprise d'élagage après avoir passé un certificat de spécialisation dans le domaine de la taille et du soin aux arbres. Fort de son expérience, ce Carrossois a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure et de se mettre à son propre compte. D'où la naissance il y a quelques mois de l'entreprise *Arboriste 06*. Axel Belouin propose donc ses services dans tout le département : élagage et soins des arbres, taille raisonnée des arbres, taille de palmiers, mais aussi abattage d'arbres en situations délicates ou dangereuses. *Arboriste 06* intervient auprès des particuliers ou des collectivités ou encore en sous-traitance pour des jardiniers.

Arboriste 06
Tél. : 06 43 51 50 67 - www.arboriste06.com

Sylvain Therry : auto-entrepreneur en plomberie



Après avoir travaillé quelques années dans la grande distribution, Sylvain Therry a choisi de totalement se réorienter professionnellement. Passionné par la plomberie, il a donc suivi une formation en qualité d'installateur thermique et sanitaire avec comme spécialisation l'utilisation des énergies renouvelables. D'abord employé dans le bâtiment, le voilà aujourd'hui à son compte en tant qu'auto-entrepreneur. Sylvain Therry effectue tout type de travaux de plomberie, notamment sanitaires (cuisines et salles de bain). Il peut intervenir dans tout le département, y compris dans l'arrière-pays.

Sylvain Therry
Tél. : 06 25 89 18 62

Communiqué maison de l'emploi

La ville de Carros, par l'intermédiaire de la maison de l'emploi, sera présente au 7e forum de l'emploi de la métropole Nice Côte d'Azur, qui se tiendra le jeudi 16 février 2012 au palais des expositions de Nice. N'hésitez pas à vous rendre sur le stand carrossois pour toute demande d'information. À noter que ce jour-là, la maison de l'emploi sera exceptionnellement fermée.



Manoé, une passion arrivée à maturité



La musique, Manuela Spada l'a incontestablement dans la peau… Peut-être même dans les tripes ! Originaire du Nord-Pas-de-Calais mais incontestablement carrossoise d'adoption, cette jeune femme de 31 ans au caractère bien affirmé a décidé de tout mettre en œuvre pour aller au bout de ses rêves artistiques. Très jeune, Manuela se prend donc de passion pour la musique. À 12 ans, elle pratique déjà régulièrement le saxophone et le piano. À 19 ans, elle maîtrise la guitare. *« Le chant viendra un peu plus tard,* explique celle qui se fait désormais appeler Manoé. *J'ai compris que la chanson représentait pour moi un véritable exutoire. J'ai écris mes premiers textes suite à un événement malheureux survenu dans ma vie. Mes premières chansons exprimaient ma peine. D'ailleurs, j'écrivais le plus souvent lorsque je ne me sentais pas bien. Par la suite, j'ai heureusement écris des textes qui reflètent d'autres sentiments, d'autres émotions. »* Après avoir remporté un concours de chant à Antibes, Manuela a l'opportunité d'enregistrer en 2005 *Que faut-il ?*, un maxi-single de trois titres. Elle prend goût à la scène et à ce rapport si particulier avec le public. Pourtant, on ne la verra plus micro en main pendant près de 5 ans ! *« Je me suis mis en stand-by pour des raisons personnelles, mais aussi parce que je ne ressentais plus le même plaisir»*, avoue-t-elle. Mais en 2010, c'est donc sous le nom de Manoé que Manuela signe son retour : *« Manoé, c'est le surnom par lequel mes proches m'appellent souvent. Et puis le but était surtout de montrer que j'avais évolué artistiquement. »* Car d'un point de vue musical, la Manoé d'aujourd'hui n'est plus la Manuela Spada d'hier.

" La scène et le public, c'est vraiment plaisant "

« La musique, c'est un besoin, poursuit-elle. *Ce qui m'a poussé à revenir, c'est l'envie de revivre ces émotions, de partager mes compositions avec le public. Mais je ne suis plus dans le même état d'esprit. J'ai mûri et mes textes ont davantage de maturité. À 30 ans, j'ai plus de choses à dire et je suis certainement plus engagée. »* Après avoir travaillé seule ses arrangements, Manoé enregistre en studio à Paris les voix de ses 11 chansons regroupées sur un album intitulé *Prophétie des Parques* [(1)]. *« J'ai pris énormément de plaisir à construire cet album et j'éprouve une vraie fierté de l'avoir réalisé seule,* se réjouit la jeune femme. *Maintenant, je sais qu'il n'est pas parfait. L'objectif est désormais de m'entourer de musiciens pour réaliser des arrangements plus professionnels qui rendront mes titres plus rock et plus live. »* Si elle s'épanouit dans son métier de technicienne de laboratoire et qualiticienne au centre Antoine Lacassagne, Manoé a donc décidé de redonner toute sa place à sa passion de toujours. *« Monter sur des petites scènes et faire partager mes textes au public, c'est vraiment très plaisant,* conclut Manuela dans un grand sourire. *L'objectif, ce sera ensuite de me faire connaître via des tremplins musicaux. »* C'est tout le mal que l'on souhaite à cette artiste carrossoise, qui a interprété deux de ses compositions à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire…



(1) L'album de Manoé est disponible pour écoute sur un site internet dédié, où l'on peut découvrir ses chansons et participer à la production de son album : *www.mymajorcompany.com/artistes/manoe*
Si vous souhaitez contacter Manoé : *manoelive@hotmail.fr*



























LISTE ENSEMBLE ” CONSTRUISONS LE CHANGEMENT

Mais où sont donc passées les personnalités de gauche ?

Il n'a échappé à personne lors des vœux du maire que les personnalités présentes étaient toutes de droite. Le maire lui-même, de manière ironique l'a fait remarquer s'étonnant qu'il n'y ait aucun représentant de la gauche du département. Il est vrai, pour être objectif, que la majorité des élus du département sont de droite et personne ne peut reprocher à un maire d'entretenir de bonnes relations avec ses collègues, avec le député de sa circonscription ou les représentants de l'État. Mais il et vrai aussi que tout est fait pour entretenir cette impression. Les représentants de droite des communes voisines sont systématiquement mis en avant. On peut même s'étonner de l'embauche du nouveau directeur des services qui a été annoncé comme étant un conseiller municipal de Gattières (opposition de droite).
Quel virage ! Au début du mandat M. le maire avait stigmatisé notre volonté de rassembler l'ensemble des Carrossois dans leur diversité quelle que soit leur appartenance politique, mais qui partagent les valeurs fondamentales de la République. Il avait fustigé le soutien que nous avait manifesté Mme Estrosi Sassone. Nous avons toujours refusé de déterminer notre position en fonction de ces clivages politiciens. Nos positions sont déterminées par la prise en compte de valeurs éthiques et de propositions concrètes qui vont dans le sens de l'intérêt général, de la justice et du progrès social…
Comme d'habitude, le maire ne peut pas s'empêcher de caricaturer nos postions. C'est le cas lorsque nous proposons l'intervention de la collectivité pour le rachat de terrains afin de préserver l'agriculture. Pourtant la municipalité fait la même chose pour permettre à un commerce de s'installer à Carros village. Elle achète un local dans l'immeuble « Le Castel des Princes » pour le louer à un commerçant. La démarche est la même. Nous ne la critiquons pas, au contraire, elle se justifie lorsque le marché ne peut pas assurer le maintien de certaines activités considérées comme nécessaires…
Nous apprenons enfin que le dossier santé est activé, nous nous en réjouissons car il nous tient à cœur. Nous sommes disposés à participer à sa mise en place.

Charles Scibetta, Jean Cavallaro, Patricia Franco, Franck Brock
Contacts : 06 60 51 44 70
Mail : elus@carros-ensemble.com
www.carros-ensemble.com

LISTE CARROS ” POUR TOUS

Chers tous,
Dans cet article, j'aimerais dire mon ras le bol sur la façon dont je me sens considérée en qualité d'élue de l'opposition au sein de la commune.
Doit-on trouver normal que c'est la presse qui nous apprend les faits de la commune alors que nous devrions être par correction prévenus ?
Nous sommes seulement 33 élus dont seulement 7 de l'opposition, donc avertir les 7 élus de l'opposition, cela ne devrait pas être si difficile que cela… à part si nous sommes peut être des parties négligeables !
Oui, c'est regrettable. Sachez bien que la majorité fait bien ce qu'elle veut et que notre seule force c'est de dénoncer les décisions, lorsqu'on les connaît, qui nous paraissent illogiques et il y en a.
Je remercie, par ailleurs, toutes les associations qui défendent aussi leurs idées sur la façon de voir évoluer Carros.
Lors des vœux de monsieur Damiani, deux points m'ont interpellée.
Le premier c'est de clamer que les impôts ne vont pas seulement augmenter mais même diminuer… Il ne faut pas être aussi réjoui que cela car cela fait longtemps que cette baisse aurait pu avoir lieu… Il suffit par exemple de réduire le coût des travaux, ou plutôt les « re-travaux » suite aux malfaçons.
Et le second point, c'est le plaisir de nous dire que d'ici la fin du 3e mandat, la police municipale bénéficiera d'un effectif lui permettant de travailler 24h/24. J'aurais préféré, monsieur le maire, que cette résolution soit prise lors de votre premier mandat soit en 1995 c'est-à-dire il y a 19 ans…
Enfin, j'espère monsieur le maire que vous ferez plus attention aux élus de l'opposition car personne ne doit se sentir négligé… Et il est bon d'avoir les avis de tout le monde.

Estelle Borne, Paul Mitzner, Yannick Bernard et leur équipe
Permanence les 1er et 3e mercredis du mois au 6 rue des arbousiers.



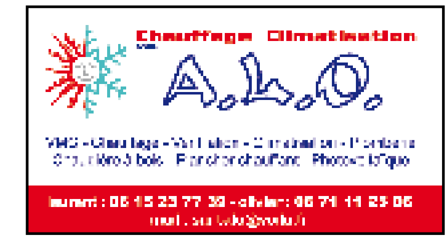
























Allo !

Mairie de Carros
04 92 08 44 70

Numéros d'astreinte
- Élus 06 70 04 18 90
- Une question à Nice Côte d'Azur 39 06

Urgence
- Pompiers 18
- Gendarmerie 17 ou 04 93 08 71 32
- Police municipale 04 93 08 81 64
- SAMU 04 93 92 55 55
- Centre Antipoison 04 91 75 25 25

Gardes pharmacie

Dimanche 5 février
Pharmacie de Gattières 04 93 08 61 73
Dimanche 12 février
Carrière – Carros 04 93 08 13 45
Dimanche 19 février
Les Pugets – St-Laurent 04 93 07 85 16
Dimanche 26 février
Panorama – Aspremont 04 97 02 08 55

DÉCHETTERIE : NOUVEAUX HORAIRES !

Depuis le 1er janvier 2012, de nouveaux horaires sont appliqués à la déchetterie de Carros :
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
- Fermeture le mercredi et le dimanche.

Déchetterie de Carros
Chemin des négociants sardes
Tél. 04 93 08 87 04



Carnet

Mariage

Le maire présente tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés :



Kelly AMOYAL & Jérémy BALDACCI, le 7 janvier

Naissance



Le service communication a appris avec joie la naissance de la petite Lola le 16 décembre 2011. Nous souhaitons tout le bonheur du monde à la maman et responsable du service, **Sylvie Bézis**, ainsi qu'au papa **Dimitri Bézis**, qui travaille également à la mairie de Carros, au service des espaces verts. **Lilian** et **Elsa** sont eux aussi heureux de l'arrivée d'une petite sœur dans la famille.

Décès

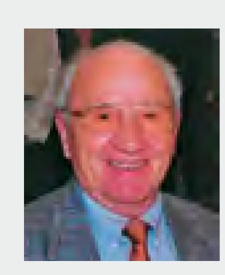
Le maire présente ses sincères condoléances à ceux qui nous ont quittés…



À Michèle Loiseau

Nous avons trous été très touchés par votre présence et vos témoignages de sympathie. En ce jour de peine, vous avez su nous apporter tout le réconfort, la chaleur et l'amour dont nous avions besoin lors du départ de Michèle Loiseau, mon épouse, notre mère, belle-mère et grand-mère.

Familles Loiseau et Hutin.



À Silvain Vigni

A tous ceux qui, en pensées, en prières ou par leur présence ont manifesté ainsi toute l'affection et l'estime qu'ils portaient à notre bien-aimé époux et père, lui rendant ainsi un dernier et solennel hommage, la famille Vigni adresse ses remerciements les plus sincères.

Famille Vigni.

Jeu

JE TRIE LES DÉCHETS !

Relie chaque déchet à la poubelle correspondante puis colorie les conteneurs de la bonne couleur.



Réponse le mois prochain…

PETITES ANNONCES

Secrétaire dynamique, volontaire et compétente recherche emploi sur un rayon de 20 km autour de Carros.
Tél. : 04 92 12 03 57
Mail : daveux.coralie@orange.fr

Vous devez vous absenter un week-end ou quelques semaines ? Retraité possédant un York et une chatte garderait volontiers votre animal de compagnie (sauf gros chiens).
Tél. : 04 89 14 50 70

De particulier à particulier. Vends à Carros '' Le promontoire '' appartement 3-4 pièces avec cave et local cycles. Refait à neuf, cuisine et salle de bain intégrées. Climatisé + stores. Proche commerces et commodités.

Parking privé, possibilité garage. Prix net vendeur : 210000 €.
Tél. : 06 16 86 51 13 / 06 14 77 61 39

Carros village : à louer dans villa studio 36m² possibilité 2 pièces, grande terrasse de 60 m², parking. 700 €. eau comprise.
Tél. : 06 10 56 22 61

Vends garage plain pied sécurisé centre Carros.
Tél. : 06 08 25 80 07

Particulier vend suite manque de place une table en chêne massif du 18e siècle, longueur 2,10m avec un grand tiroir et une desserte. Prix sacrifié : 500 €. à débattre.
Tél. : 04 93 08 24 90

Particulier vend 4 pièces dans résidence '' Le promontoire '' rue des Selves à Carros + cave + garage + terrasse fermée + fenêtres double vitrage. Calme, soleil, toutes commodités. Très bon état. Immeuble avec gardien. Prix : 223 000 €
Tél. : 04 92 02 92 85 / 06 82 75 06 31




Inauguration
de la Passerelle
Nouvel espace convivial et solidaire
15 bis, rue du Bosquet à Carros
Vendredi 17 février 2012
➤ 17h30
Ville de
Carros